

Archives départementales du Morbihan

Justice de paix d'Auray

an IX-1959

Répertoire méthodique

4 U 2

Marie Géraud ; coordonné par Marielle Duflos

2020
Vannes

IDENTIFICATION

Référence de l'inventaire :

FRAD056_0000004U2

Référence service d'archives :

Archives départementales du Morbihan

Intitulé :

Justice de paix d'Auray

Dates extrêmes :

an IX-1959

Niveau de description :

fonds

CONTEXTE

Nom du producteur :

Justice de paix d'Auray

CONTENU ET STRUCTURE

Présentation du contenu :

Ce fonds comporte principalement des actes civils et de simple police : jugements, procès-verbaux de conciliation et de non conciliation, conseil de famille pour la nomination de tuteur, émancipation, apposition et levée de scellés, vente mobilière, dépôts d'acte, procès-verbaux d'enquête, rapports d'expert mais aussi des procès-verbaux de bornage, des contrats d'apprentissage, des jugements des prud'hommes, des conciliations du tribunal de commerce.

CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION

Statut juridique :

Archives publiques.

Modalités d'accès :

Conformément au code du patrimoine en vigueur, les documents de nature juridictionnelle sont communicables après un délai de 75 ans à compter de la date de clôture du dossier. Si le dossier concerne un mineur, ce délai est de 100 ans.

INDEXATION

Matières :

justice/justice civile/justice pénale

Géographique :

Auray (Morbihan, France), Morbihan (France)

Organismes :

Justice de paix (Auray, Morbihan, France)

Sommaire

2 U 2427 à 2431, U 8020		
Registres	1810/1959	
2 U 231 à 258, 2265 à 2426, 2432, U 6476, 6700 à 6716, 8015 à 8018		
Minutes	1807/1959	
2 U 231 à 258, 2265 à 2426, U 6476		
Minutes des jugements civils et de police	1807/1940	
U 8015 à 8018	Minutes de jugements civils	1941/1944
U 6701	Minutes de jugements de police	1957/1957
U 6700, 6702 à 6716, 8019, 2 U 2432		
Minutes civiles diverses		1936/1959

Registres

2 U 2427	Registre des audiences de police	1841-1901
2 U 2428	Règlements de police	1865
2 U 2429	Copies de lettres	1831-1835
2 U 2430	Répertoire	1810-1900
2 U 2431	Répertoire	1902-1938
U 8020	Répertoire	1938-1949, 1956-1959

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

Minutes

Minutes des jugements civils et de police

2 U 231	An XI	An XI
2 U 232	An XII	An XII
2 U 233	An XIII	An XIII

2 U 234	An XIV - 1806	An XIV - 1806
2 U 235	1807	1807
2 U 236	1808	1808
2 U 237	1809	1809
2 U 238	1810	1810
2 U 239	1811	1811
2 U 240	1812	1812
2 U 241	1813	1813
2 U 242	1814	1814
2 U 243	1815	1815
2 U 244	1816	1816
2 U 245	1817	1817
2 U 246	1818	1818
2 U 247	1819	1819

2 U 248	1820	1820
2 U 250	1822	1822
2 U 249	1821	1821
2 U 251	1823	1823
2 U 252	1824	1824
2 U 253	1825	1825
2 U 254	1826	1826
2 U 256	1828	1828
2 U 255	1827	1827
2 U 257	1829	1829
2 U 258	1830	1830
2 U 2265	1831	1831
2 U 2266	1832	1832
2 U 2267	1833	1833

2 U 2268	1834	1834
2 U 2269	1835	1835
2 U 2270	1836	1836
2 U 2271	1837	1837
2 U 2272	1838	1838
2 U 2273	1839	1839
2 U 2274	1840	1840
2 U 2275	1841	1841
2 U 2276	1842	1842
2 U 2277	1843	1843
2 U 2278	1844	1844
2 U 2279	1845	1845
2 U 2280	1846	1846
2 U 2281	1847	1847

2 U 2282	1848	1848
2 U 2283	1849	1849
2 U 2284	1850	1850
2 U 2285	1851	1851
2 U 2286	1852	1852
2 U 2287	1853	1853
2 U 2288	1854	1854
2 U 2289	1855	1855
2 U 2290	1856	1856
2 U 2291	1857	1857
2 U 2292	1858	1858
2 U 2293	1859	1859
2 U 2294	1860	1860
2 U 2295	1861	1861

2 U 2296	1862	1862
2 U 2297	1863	1863
2 U 2298	1864	1864
2 U 2299	1865	1865
2 U 2300	1866 (Janvier – mai)	1866
2 U 2301	1866 (Juin – décembre)	1866
2 U 2302	1867	1867
2 U 2303	1868	1868
2 U 2304	1869	1869
2 U 2305	1870	1870
2 U 2306	1871	1871
2 U 2307	1872	1872
2 U 2308	1873 (Janvier – juin)	1873
2 U 2309	1873 (Juillet – décembre)	1873

2 U 2310	1874 (Janvier – juillet)	1874
2 U 2311	1874 (Août – décembre)	1874
2 U 2312	1875 (Janvier – juin)	1875
2 U 2313	1875 (Juillet – décembre)	1875
2 U 2314	1876 (Janvier – juillet)	1876
2 U 2315	1876 (Août – décembre)	1876
2 U 2316	1877 (Janvier – mai)	1877
2 U 2317	1877 (Juin - décembre)	1877
2 U 2318	1878 (Janvier – juin)	1878
2 U 2319	1878 (Juillet – décembre)	1878
2 U 2320	1879 (Janvier – juillet)	1879
2 U 2321	1879 (Août – décembre)	1879
2 U 2322	1880 (Janvier – juin)	1880
2 U 2323	1880 (Juillet – décembre)	1880

2 U 2324	1881 (Janvier – juin)	1881
2 U 2325	1881 (Juillet – décembre)	1881
2 U 2326	1882 (Janvier – juillet)	1882
2 U 2327	1882 (Août – décembre)	1882
2 U 2328	1883 (Janvier – juin)	1883
2 U 2329	1883 (Juillet – décembre)	1883
2 U 2330	1884 (Janvier – juin)	1884
2 U 2331	1884 (Juillet – décembre)	1884
2 U 2332	1885 (Janvier – juin)	1885
2 U 2333	1885 (Juillet – décembre)	1885
2 U 2334	1886 (Janvier – juin)	1886
2 U 2335	1886 (Juillet – décembre)	1886
2 U 2336	1887 (Janvier – juin)	1887
2 U 2337	1887 (Juillet – décembre)	1887

2 U 2338	1888 (Janvier – juillet)	1888
2 U 2339	1888 (Août – décembre)	1888
2 U 2340	1889 (Janvier – juin)	1889
2 U 2341	1889 (Juillet – décembre)	1889
2 U 2342	1890 (Janvier – juin)	1890
2 U 2343	1890 (Juillet – décembre)	1890
2 U 2344	1891 (Janvier – juin)	1891
2 U 2345	1891 (Juillet – décembre)	1891
2 U 2346	1892	1892
2 U 2347	1893	1893
2 U 2348	1894	1894
2 U 2349	1895 (Janvier – juillet)	1895
2 U 2350	1895 (Août – décembre)	1895
2 U 2351	1896	1896

2 U 2352	1897 (Janvier – juillet)	1897
2 U 2353	1897 (Août – décembre)	1897
2 U 2354	1898	1898
2 U 2355	1899 (Janvier – juillet)	1899
2 U 2356	1899 (Août – décembre)	1899
2 U 2357	1900 (Janvier – juillet)	1900
2 U 2358	1900 (Août – décembre)	1900
2 U 2359	1901	1901
2 U 2360	1902 (Janvier – juillet)	1902
2 U 2361	1902 (Août – décembre)	1902
2 U 2362	1903 (Janvier – juillet)	1903
2 U 2363	1903 (Août – décembre)	1903
2 U 2364	1904 (Janvier – juin)	1904
2 U 2365	1904 (Juillet – décembre)	1904

2 U 2366	1905 (Janvier –août)	1905
2 U 2367	1905 (Septembre – décembre)	1905
2 U 2368	1906 (Janvier – septembre)	1906
2 U 2369	1906 (Octobre – décembre)	1906
2 U 2370	1907 (Janvier – juin)	1907
2 U 2371	1907 (Juillet – décembre)	1907
2 U 2372	1908 (Janvier – juin)	1908
2 U 2373	1908 (Juillet – décembre)	1908
2 U 2374	1909 (Janvier – juillet)	1909
2 U 2375	1906 (Août – décembre)	1909
2 U 2376	1910 (Janvier – avril)	1910
2 U 2377	1910 (Mai –septembre)	1910
2 U 2378	1910 (Octobre – décembre)	1910
2 U 2379	1911 (Janvier – juillet)	1911

2 U 2380	1911 (Août – décembre)	1911
2 U 2381	1912 (Janvier – juin)	1912
2 U 2382	1912 (Juillet – décembre)	1912
2 U 2383	1913 (Janvier – juillet)	1913
2 U 2384	1913 (Août – décembre)	1913
2 U 2385	1914 (Janvier – juin)	1914
2 U 2386	1914 (Juillet – décembre)	1914
2 U 2387	1915	1915
2 U 2388	1916	1916
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2 U 2389	1917	1917
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2 U 2390	1918	1918
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2 U 2391	1919 (Janvier –août)	1919

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2392 1919 (Septembre – décembre) 1919

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2393 1920 1920

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2394 Janvier –août 1921

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2395 Septembre – décembre 1921

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2396 Janvier – juillet 1922

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2397 Août – décembre 1922

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2398 Janvier – juin 1923

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2399 Juillet – décembre 1923

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6476 Minutes de police 1923

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2400 Janvier – juin 1924

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2401 Juillet – décembre 1924

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2402 1925 1925

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2403 1926 1926

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2404 1927 1927

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2405 1928 1928

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2406 1929 (Janvier – juin) 1929

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2407 1929 (Juillet – décembre) 1929

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2408 1930 (Janvier – juin) 1930

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2409 1930 (Juillet – décembre) 1930

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2410 1931 (Janvier – juillet) 1931

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2411 1931 (Août – décembre) 1931

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2412 1932 1932

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2413 1933 1933

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2414 1934 (Janvier – juin) 1934

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2415 1934 (Juillet – décembre) 1934

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2416 1935 (Janvier – août) 1935

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2417 1935 (Septembre – décembre) 1935

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2418 1936 (Janvier – juin) 1936

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2419 1936 (Juillet – décembre) 1936

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2420 1937 (Janvier – juillet) 1937

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2421 1937 (Août – décembre) 1937

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2422 1938 (Janvier – juin) 1938

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2423 1938 (Juillet – décembre) 1938

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2424 1939 (Janvier – juin) 1939

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2425 1939 (Juillet – décembre) 1939

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2426 1940 1940

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

Minutes de jugements civils

U 8015 1941 1941

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 8016 1942 1942

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 8017 1943 1943

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 8018 1944
1944

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

Minutes de jugements de police

U 6701 1957
1957

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

Minutes civiles diverses

U 6702 1940-1945
1940-1945

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6703 1946
1946

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6704 1947
1947

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6705 1948
1948

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6706 1949
1949

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6707 1950
1950

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6708 1951
1951

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6709 1952
1952

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6710 1953
1953

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6711 1954
1954

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6712 1955
1955

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6713 1956
1956

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6714 1957
1957

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6715 1958 1958

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 2432 Crédit maritime situation des prêts 1936-1938

U 8019 Caisse régionale du crédit maritime du Morbihan : liste des bénéficiaires de prêt 1942-1944

U 6716 Avertissement en conciliation 1956-1959

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6700 Warrants agricoles 1947-1958

Correspondance des cotes

Cotes actuelles	Cotes anciennes
U 8020	1131 W 6
U 8015	1131 W 1
U 8016	1131 W 2
U 8017	1131 W 3
U 8018	1131 W 4
U 8019	1131 W 5
U 6716	1181 W 22
U 6700	1318 W1